

La démocratie est en danger quand les décisions sont prises par un seul homme...

Cas de la demande de création d'un collège public dans le canton de Plabennec

La "gauche" ayant remporté les élections cantonales dans le département en 1998, les parents d'élèves du canton de Plabennec relançaient, en janvier 1999, la demande (récurrente depuis 1975) de construction d'un collège public, chiffres à l'appui, après avoir sondé les familles de Plabennec, Plouvien, Bourg-Blanc et Le Drennec.

Nous pensions, naïvement sans doute, avec du recul, que notre demande, auprès des élus majoritairement de "gauche", trouverait un écho plus favorable que lors des demandes précédentes auprès de la "droite". Le moins que l'on puisse dire est que, lors de la première entrevue avec P. Maille, en juin 1999, nous sortions un peu sonnés par les réponses du président: nous avons le sentiment de n'avoir rencontré qu'un gestionnaire loin de prendre en considération les valeurs idéologiques de notre dossier et, en outre, le maire de Brest, plutôt favorable à défendre les collèges de sa ville (arguments de Pierre Maille: tendance plutôt à fermer qu'à ouvrir, coût de 60MF, préférence pour des gros établissements, ...jusqu'à mentionner la possibilité d'inscrire les enfants dans le collège privé de Plabennec, faisant, selon lui, office de service public -c'est l'argument qui nous reste le plus en travers de la gorge de la part d'un élu du PS -voire encore à dire que les familles faisant le choix de construction le font en connaissance de cause, dans un contexte sans collège public et ne doivent donc s'en prendre qu'à elles-mêmes...)

Nous n'avons, malgré tout, pas baissé les bras tant nous étions certains de la justesse de notre demande: notre sondage nous permettait en effet d'estimer que l'effectif de ce collège se situerait, dès le départ, entre 300 et 400 élèves.

Nous nous sommes donc dit que le Conseil Général ne comportait pas que le président. Il est regrettable que nous n'ayons pas réussi à obtenir un entretien avec Daniel Créoff, Vice Président, chargé de l'enseignement, sous prétexte que nous avions déjà rencontré P. Maille... Une chance, nous avons trouvé une bien meilleure écoute auprès de certaines personnes comme Annick Le Loch, conseillère générale, et Jean-Louis Robert, Inspecteur d'Académie. De même, en réponse à un courrier général à tous les conseillers généraux du Finistère, plusieurs d'entre eux nous laissaient entendre qu'ils défendraient notre dossier, car attachés à la création d'un établissement public et laïque (K.Yamgnane, L.Le Pensec, etc), quand la question serait mise à l'ordre du jour par le président. ..

Il nous fallait donc décider P.Maille. Pour nous aider, nous demandions l'aide de L.Cozy, maire de Plabennec et Conseiller Général : Malheureusement, non seulement ce dernier n'allait pas abonder dans notre démarche mais au contraire, par la suite, il allait même tout faire pour que le projet n'aboutisse pas (cf réponses à la question de principe lors de 2 conseils municipaux, intervention de G. Bouchard contre le projet en réunion de Conseil Municipal de Mars 2003 et enfin intervention de L.Cozy lors de la 2ème réunion de restitution de l'étude en novembre 2003 ...). Cependant, nous savions que, depuis janvier 1999, la décision de création de collège dépend uniquement du département qui, depuis cette date, est financeur à 100%. L'avis du maire de Plabennec n'était donc pas indispensable...

A force d'obstination, après plusieurs renvois de notre demande du Conseil Général à l'Inspection Académique et vice-versa, nous obtenions enfin, début 2002, au bout de 3 ans, que le Conseil Général finance une étude de besoin: cette étude, commandée auprès de l'ADEUPA (Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Brest, a été réalisée lors du 2ème semestre 2002 et était restituée, en mars 2003, lors d'une réunion à laquelle nous étions invités. Et l'ADEUPA corroborait nos estimations, arrivant aux conclusions suivantes: effectif de départ d'environ 350 élèves, pérennité de l'effectif à moyen terme dans un canton à forte expansion envisageable, pas de conséquence néfaste sur les collèges environnants, qu'ils soient publics ou privés...Le dossier révélait même que cela serait une solution au problème de sureffectif au collège "des Abers" de Lannilis.

Nous pensions donc, en ce début d'année 2003, pouvoir gagner la partie. ..mais restions prudents car, lors de la réunion de restitution, P.Maille dévoilait, à nouveau, ses arguments personnels contraires au projet (sa préférence pour les très gros établissements par exemple) tandis que, dans le même temps, J-L Robert, Inspecteur d'Académie, qualifiait la taille du futur collège "d'idéale" mais évoquait déjà la conjoncture actuelle de personnel. ..

Suite à la parution du rapport de l'ADEUPA, nous le transmettions à tous les conseillers généraux du Finistère en sollicitant leur appui compte tenu des conclusions très favorables et demandions, dès lors, à P. Maille l'inscription du sujet en session du Conseil général.

Pour mettre tous les atouts de notre côté, nous sollicitons en outre les municipalités du canton concernées ce qui devait aboutir, par exemple, à une prise de position ferme, favorable au projet et très argumentée, de la part de C. Calvez, maire de Plouvien, qui adressa sa prise de position à P. Maille.

Côté politique, nous obtenions un écho très favorable auprès de J.J. Urvoas, premier secrétaire fédéral du parti socialiste qui, trouvant notre demande si justifiée, allait faire voter, en septembre 2003, par le PS29, une motion "à l'unanimité" en faveur de la construction. J.J. Urvoas écrivait, en outre, un courrier personnel à tous les conseillers généraux de "gauche", leur demandant de défendre le projet sans réserve. ..

Le 29 novembre 2003, P. Maille organisait une 2ème réunion de restitution par l'ADEUPA, à laquelle nous étions à nouveau conviés mais qui, selon les termes mêmes du courrier, s'adressait surtout aux conseillers généraux membres de la commission d'enseignement: naïvement, nous pensions que cette réunion allait être d'une importance capitale... Aussi quelle ne fût pas notre surprise de constater que seuls 3 conseillers sur 10 étaient présents -je pense personnellement depuis que cette réunion était "bidon". L'exposé de l'ADEUPA fût identique à celui de mars et le débat qui suivit tourna court car les 3 conseillers étaient favorables et D. Créoff lut, en séance, un courrier que P. Maille avait adressé le 24 novembre à Luc FERRY, ministre de l'Education Nationale, lui demandant des moyens en personnel enseignant, administratif et technique en prévision de l'ouverture de deux collèges dans le

Finistère.

Et survint la réunion du mardi 9 décembre 2003, à l'initiative des membres PS du secteur de Plabennec, désirant cette réunion pour être certains, avant d'engager un candidat pour les prochaines élections cantonales et régionales de 2004, d'avoir le soutien des élus de gauche au niveau départemental en faveur de la création d'un collège public, thème principal d'une campagne éventuelle: ils y invitaient donc P. Maille qui était accompagné de JJ Urvoas et de Didier Le Gac, maire de Lampaul-Plouarzel. Au cours de cette réunion, à laquelle nous étions conviés, P.Maille confirmait son courrier à Luc FERRY mais, au fur et à mesure des arguments favorables énoncés par l'assistance, déclarait petit à petit qu'un collège public ne verrait pas le jour à Plabennec avant longtemps...Encore et toujours avec les mêmes arguments (préférence pour les gros établissements, élèves du canton de Plabennec à 1/4 d'heure du collège Kerichen de Brest -ce qui fit bondir la salle, etc). L'incompréhension était telle à l'issue de cette réunion que les responsables du secteur déclaraient qu'il n'y aurait pas de candidat PS sur le canton de Plabennec pour les élections à venir ...

Conclusion : même quand presque tous les clignotants sont au vert, un seul homme peut parfois, à lui seul, s'il a le pouvoir, même au sein du PS, vouloir étouffer un projet ...au moment où chaque citoyen est appelé à donner son opinion sur l'école au travers du "grand débat" organisé par le gouvernement "Raffarin" et du débat actuel autour de la laïcité. ..

Gérard BILHANT , décembre 2003

Coordinateur du projet, de 1999 à 2003, au sein des associations de parents d'élèves du canton.